



Une peine de prison de 8 mois et 1100 euro d'amande pour rien

Par **tom59560**, le **23/05/2008** à **16:32**

bj voila ma mère a reçu une convocation dans un tribunal a tournai en belgique par a port a une histoire quel n est pas au courant donc elle ne ses pas presenter .maintenant elle vien de recevoir une peine de prison de 8 mois et d une amande de 1100euro alors qu elle ni est pour rien a cet histoire qu elle n en ses rien du tout comment peut t elle prouver quelle ni est pour rien alor que le jugement est passer?? et si jamais elle prend un avocat international est qu il narive pas a prouver le contraire que risque t elle ??